

Niveau :	MASTER					année
Domaine :	Sciences Humaines et Sociales					M2
Mention :	GEOGRAPHIE, AMENAGEMENT, ENVIRONNEMENT, DEVELOPPEMENT					
Parcours :	TMEC : Transport Mobilité Environnement Climat					
Volume horaire étudiant :	156 h	300 h	h	h	4 à 6 mois	456 h
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	cours intégrés	stage ou projet	total
Formation dispensée en :	<input checked="" type="checkbox"/> français		<input type="checkbox"/> anglais			

Contacts : <http://blog.u-bourgogne.fr/master-tmec/>

Responsable de formation	Scolarité – secrétariat pédagogique
Thomas THEVENIN Professeur 03.80.39.57.31 thomas.thevenin@u-bourgogne.fr	Claire VANESSE-URBAIN Bureau 162 – tél : 03.80.39.56.13 UFR Sciences humaines Bâtiment Droit-Lettres 4 bd Gabriel – BP 17270 21072 DIJON claire.vanesse-urbain@u-bourgogne.fr
Composante(s) de rattachement : UFR Sciences humaines	

Objectifs de la formation et débouchés :

■ Objectifs :

La mention Géographie, Aménagement, Environnement, Développement est une formation cohabité par les Universités de Bourgogne et Franche-Comté. Créé en 2004, le parcours Transport Mobilité Environnement Climat du master est basé à Dijon et permet d'approfondir les thématiques autour de ces quatre mots-clés. L'objectif principal du master TMEC est de former les étudiants au développement de la mobilité durable afin de réduire les impacts des nuisances associées : artificialisation des espaces, dépendance énergétique, pollutions sonore et atmosphérique... Le parcours TMEC a pour ambition de sensibiliser les étudiants à cette double exigence environnementale et sociale pour préparer leur insertion professionnelle.

■ Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :

Les secteurs d'activité ciblés par le parcours TMEC :

Le parcours TMEC forme les étudiants en formation initiale ou continue dans trois grands secteurs d'activité :

- *Les opérateurs de transport : les transports de voyageurs routiers urbain et non-urbain (Kéolis, Véolia-Transdev sont les leaders du marché) et le transport ferré (SNCF et ses filiales ainsi que ses concurrents européens Thello et Deutsche Bahn)*
- *Les collectivités territoriales : la compétence « Transport » des communautés d'agglomérations et communautés urbaines, les régions et les conseils départementaux*

- *Les bureaux d'étude : assistent les opérateurs de transport et les collectivités dans la planification des infrastructures en intervenant dans la conduite des plans de déplacements urbains, la préparation de diagnostics environnementaux (bruit, air, climat) ou la préparation d'étude de faisabilité d'infrastructures.*

Outre ces trois principaux secteurs, les agences d'urbanisme ou spécialisées dans la qualité de l'air constituent également un débouché professionnel intéressant pour les étudiants issus de cette formation.

Qui sont les employeurs ?

- *Administrations de l'État, organismes gestionnaires des territoires, Collectivités territoriales (Communautés de communes, d'agglomération, urbaine, Conseil Régional, Départemental), collectivités locales et organismes qui leur sont liés*
- *Syndicat mixtes (SMTC), chambres consulaires (CCI), structures de développement local*
- *Bureaux d'étude et d'expertises, cabinets de consultants (Egis, MVA Consultancy, Mobility+, TSS...)*
- *Exploitation des réseaux de transport (SNCF et ses filiales Gares et Connexions, Kéolis, Véolia...)*
- *Milieus associatifs : Associations de surveillance de la qualité de l'air (ASQA), Agences de l'environnement (Alterre,...)*
- *Organismes spécialisés de gestion et de protection des milieux naturels, parcs naturels*
- *Sociétés de transport de marchandises*
- *Services logistiques des entreprises*

Quels sont les métiers proposés ?



Poursuite d'études :

Pour les étudiants intéressés par la recherche, la problématique des transports durables ouvre de larges perspectives de financement de bourses de thèse. Les laboratoires ThéMA et Biogéosciences (équipe CRC) proposent chaque année des bourses doctorales en partenariat avec différents organismes :

- *Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME)*
- *Ministère de la recherche*
- *Conseil régional de Bourgogne (Programmes PARI ou Jeunes chercheurs entrepreneurs)*
- *Contrat CIFRE : Conventions Industrielles de Formation par la REcherche*

■ **Compétences acquises à l'issue de la formation :**

La formation vise à préparer les étudiants à la programmation, l'intégration et l'exploitation des infrastructures de transport sur rail et sur route pour les modes individuels (voiture, vélo) et collectifs (bus, tram). Pour ce faire, la formation est structurée selon 5 grands domaines de compétences :

I Aménagement : connaître les enjeux des grandes infrastructures de transport et de mobilité

II Environnement : mener une étude d'impact des réseaux de transport sur environnement

III Gouvernance : répondre à des appels d'offres

IV Méthodologie : maîtriser les outils d'aide à la planification et à l'exploitation des réseaux

V Transverse : mise en situation professionnelle à travers des projets tuteurés et des stages

■ **Compétences acquises à l'issue de l'année de formation :**

La seconde année est consacrée à la formation des étudiants sur la relation entre collectivité territoriale et opérateurs de transports. La connaissance du fonctionnement de ces grandes entreprises constitue le maillon essentiel de cette année de préprofessionnalisation. Cette articulation des secteurs public et privé est abordée selon les 5 domaines de compétences du parcours TMEC :

I Aménagement

- *Connaître les freins et leviers d'un politique intermodale*
- *Analyser les mobilités par les nouvelles technologies de la communication (Tweeter, Téléphonie...)*
- *Etablir un diagnostic de desserte et insérer une nouvelle offre dans le réseau de transport*

II Environnement

- *Organiser une collecte de données environnementales (qualité de l'air)*
- *Interpréter et analyser les résultats issus des instruments de mesure*
- *Cartographier et communiquer les résultats d'une campagne de mesure*

III Gouvernance

- *Conduire une étude marketing d'un réseau de transport*
- *Elaborer une campagne de communication pour une nouvelle ligne*
- *Gérer une flotte de véhicule et ses conducteurs : habillage et graphicage d'une ligne*

IV Méthodologie

- *Concevoir et analyser un modèle de trafic à l'échelle d'une agglomération*
- *Utiliser et analyser un modèle articulant transport et urbanisme*
- *Conduire un travail de prospective articulant Transport et urbanisme*

V Transverse

- *Concevoir, administrer, analyser une enquête transport (commande réelle proposée dans le cadre d'un projet tuteuré)*
- *Réaliser un CV, une lettre de motivation, animation des réseaux sociaux et simulation d'embauche (activité de préprofessionnalisation proposée par le pôle formation)*
- *Stage en entreprise (insertion professionnelle) ou en laboratoire (projet doctoral)*

Modalités d'accès à l'année de formation :

■ De plein droit :

Les étudiants ayant obtenu leur 1^{re} année de master TMEC à l'uB accèdent de plein droit à la seconde année.

■ Par validation d'acquis :

Pour les étudiants ayant validé une 1^{re} année de master dans une autre mention et/ou une 1^{re} année de master dans une autre université. (Sur dossier de demande de validation d'acquis, s'adresser à la scolarité organisatrice de la formation).

■ Par équivalence de diplôme :

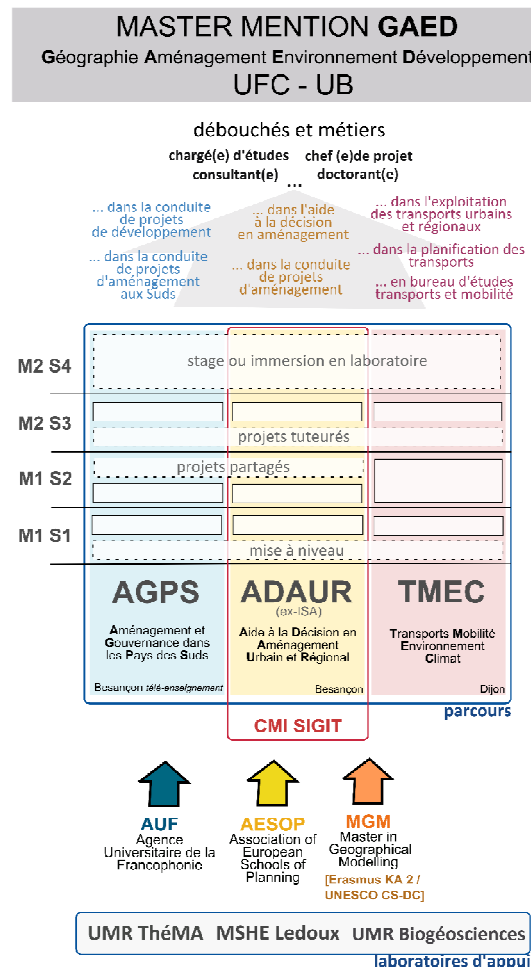
en formation initiale : s'adresser à la scolarité organisatrice de la formation

en formation continue : s'adresser au service de formation continue de l'université (03.80.39.51.80)

en alternance : s'adresser au service de formation continue de l'université (03.80.39.51.80)

Organisation et descriptif des études :

■ Schéma général des parcours possibles :



■ Tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis :

SEMESTRE 3

UE 1	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Mobilité	Mobilité des hommes	10	10	20		CC	oral			
	Mobilité et TIC	10	10	20						
	Jeux d'acteurs	10	10	20						
	Conception Exploitation d'un réseau	10	10	20						
TOTAL UE		40	40	80	6				1	1

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE 2	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Environnement	Pollutions urbaines	10	10	20		CC	oral			
	Mesure de la qualité de l'air	0	25	25						
	Analyse des pollutions	0	25	25						
	Mesurer la pollution sonore	0	25	25						
TOTAL UE		10	85	95	6				1	1

UE 3	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Gouvernance	Marketing	24		24		CC	oral			
	Management des ressources humaines	36		36						
	Management de projet	16		16						
TOTAL UE		76		76	6				1	1

L'UE3 est dispensée par l'Institut d'Administration des Entreprises en relation avec les formations d'ingénieurs de l'Esirem et d'agrosup Dijon.

UE 4	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Méthodologie	Gestion des flux	10	10	20		CC	oral			
	Modélisation des déplacements méso-échelle*	10	10	20						
	Analyse prospective d'une politique transport/urbanisme	10	10	20						
TOTAL UE		30	30	60	6				1	1

*Elément pédagogique ouvert aux étudiants du parcours ADUR de l'UFC.

UE 5	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Transverse	Projet tuteuré	0	48	48		CC	oral			
	Atelier de préprofessionnalisation*	0	12	12						
	Anglais de spécialité	0	25	25						
TOTAL UE		0	85	85	6				1	1

*Elément pédagogique pris en charge par le pôle formation.

TOTAL S3	156	240	396	30					1	
-----------------	------------	------------	------------	-----------	--	--	--	--	----------	--

SEMESTRE 4

UE 1	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Transverse	Stage* et Mémoire entreprise		30	30		CC				
	Soutenance de fin d'étude		30	30						
TOTAL UE			60	60	30				5	5
TOTAL S4			60	60	30				5	

*Stage d'une durée de 4 à 6 mois faisant l'objet d'une convention de stage.

■ Modalités de contrôle des connaissances :

Les règles applicables aux études LMD sont précisées dans le Référentiel commun des études mis en ligne sur le site internet de l'Université :

<http://www.u-bourgogne.fr/formation/master.html>

● Sessions d'examen

- Première session : mars pour le semestre 1 et juin pour le semestre 2.
- Deuxième session : entre fin septembre et début octobre.

● Règles de validation et de capitalisation :
Principes généraux :

COMPENSATION : Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

CAPITALISATION : Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européen, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

Précisions :

Le parcours TMEC s'inscrit dans une offre de formation plus large intitulée Géographie, Aménagement, Environnement Développement (GAED). Cette mention GAED est co-habilitée avec l'Université de Franche-Comté. Les étudiants de Besançon seront alors amenés à venir à Dijon pour assister à une semaine de formation correspondant au module de l'UE4 intitulé « Modélisation méso-échelle ». Les frais de déplacement seront pris en charge par l'Université et le Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté.

La validation du semestre 3 s'effectue sur la totalité des enseignements des 5 UE.

Au cours du semestre 4, la validation de l'UE 1 s'effectue dans le cadre d'un stage d'une durée de 4 à 6 mois non-renouvelable. Cette période est effectuée en entreprise, afin de préparer l'insertion professionnelle du stagiaire. Pour les étudiants intéressés par la recherche, il est proposé d'effectuer ce stage dans les laboratoires adossés au master TMEC (ThéMA et Biogéosciences-CRC) ou dans une autre structure de recherche à soumettre à l'équipe pédagogique. A l'issue de cette période, l'étudiant doit rédiger un mémoire et le soutenir devant un jury composé d'universitaires et de professionnels.